

[Text]

where an election to elect a member cost \$60,000. That is \$1 every four years, 25 cents a year. Does this not put it in a better perspective? Talking about \$60,000 scares the daylight out of you while 25 cents a year to maintain a democratic system is a pretty small expenditure. In one of my elections down in Toronto, they gave a list of the total amount of money each candidate spent in relation to other ridings. Îles-de-la-Madeleine, spent a fairly small sum of money in relation to what I spent but they spent four or five times as much per elector as I spent. It is out of focus if you talk about only that total sum.

Dr. Paltiel: Looking at the over-all expense, I do not think that Canada is spending too much. The problem is that it is not raised equally across the board.

Mr. Walker: All right. This might be one of the virtues, indeed, of spending 25 cents per person per year out of the public purse.

Dr. Paltiel: Yes.

Mr. Forrestall: Providing you base your judgment on total acceptance of full expenditures based on a formula that said you should be able to get elected for \$40,000 or whatever the figures are. I am not a mathematician. I am not sure that that occurs to me. I would assume that that would be the witness's position, Mr. Chairman. You do not feel that we should go all the way towards assuming the declared costs. If I were to give you, as a candidate, a chit for every nickel I spent, would you as a taxpayer and a citizen feel that protection which we are trying to build into our system. I think that essentially, we are trying to preserve what we believe to be a good institution and a good system of getting in it and out of it. Would that be fair?

Dr. Paltiel: I am not a believer in the complete recover of election costs from the public purse. I think that giving money is a form of participating. For instance, the study that was done by Professor Meisel of public response using a very well designed sample shows that only 5 per cent were asked to contribute and 4 per cent gave. This is on a Canada-wide basis. It is a pretty low percentage.

The Chairman: Mr. Forrestall.

Mr. Forrestall: We began to touch, on the area of transferred costs in connection with any formula we might arrive at. Quebec has built into it certain transferred costs such as workers directly in the polls. They do not subsidize mailings, do they?

Dr. Paltiel: No, that is not in their jurisdiction.

Mr. Forrestall: They do not subsidize office space or any of these other features at all. What are the areas within the federal system that you could identify for us?

Dr. Paltiel: I think broadcasting is the obvious one—which has already been partially subsidized. Mailings is another area which the Committee felt could be undertaken. Certain activities of the candidates could be

[Interpretation]

60,000 électeurs dont l'élection du représentant coûte \$60,000. Il en coûte 1 dollar par électeur pour quatre ans, donc 25 cents par année par électeur. Ne vaut-il pas mieux présenter la situation ainsi? Qu'est-ce en réalité que 25 cents par année par électeur pour maintenir notre système démocratique? N'est-ce pas moins brutal que de parler de \$60,000. Lors d'une de mes élections à Toronto, on a comparé le montant total dépensé par chaque candidat aux montants dépensés dans d'autres circonscriptions. Un candidat des Îles-de-la-Madeleine a dépensé beaucoup moins que moi mais il a dépensé quatre ou cinq fois plus que moi par électeur. Faut-il donc tenir compte essentiellement des sommes dépensées?

M. Paltiel: En tenant compte de toutes les dépenses, je ne crois pas que le Canada dépense trop; mais l'augmentation n'est pas égale sur toute la ligne.

M. Walker: C'est justement la raison pour laquelle on puise dans les deniers publics les 25 cents nécessaires par personne.

M. Paltiel: Oui.

M. Forrestall: Vous basez donc votre jugement sur la dépense totale. Vous dites qu'on devrait pouvoir se faire élire pour \$40,000. Je ne suis pas un mathématicien, mais je ne suis pas sûr que cela m'arrive. Il faut présumer que c'est la position qu'entend défendre le témoin. Monsieur le président, ne croyez-vous pas que nous devrions poursuivre dans cette voie et d'accepter les frais déclarés? Si, à titre de candidat, je vous donnais un billet pour chaque 5 cents dépensé, accepteriez-vous comme contribuable et citoyen la protection que nous voulons établir. Nous essayons, en fait, de préserver ce que nous pensons être une bonne institution et un bon système auquel nous pouvons contribuer, duquel nous retirons quelque chose.

M. Paltiel: On ne doit pas rembourser le coût total des élections à même les deniers publics, mais le fait de donner de l'argent revêt une forme de participation. D'après une étude entreprise par le professeur Meisel portant sur la contribution des citoyens aux caisses électorales, il ressort que 5 p. 100 de la population fut sollicitée et que 4 p. 100 a donné, et ce à la grandeur du Canada. Il faut avouer qu'il s'agit là d'un pourcentage très faible.

Le président: Monsieur Forrestall.

M. Forrestall: Nous abordons la question des frais transférés, espérant en arriver à une formule. Le Québec a établi certaines directives à ce sujet, notamment dans le cas des travailleurs employés dans les bureaux de scrutin. On ne subventionne pas les envois postaux, du moins que vous en semble?

M. Paltiel: Non, ce domaine ne relève pas de la juridiction fédérale.

M. Forrestall: On n'accorde pas de subventions dans le cas des bureaux de scrutin ou en tout autre domaine s'y rapportant. Quels sont les domaines qui relèvent du fédéral et pourriez-vous nous donner quelques précisions?

M. Paltiel: La radiodiffusion et la télédiffusion ont déjà fait l'objet de subventions partielles; les envois par la poste, le Comité en a d'ailleurs discuté. L'État pourrait assumer les dépenses de certains candidats ainsi que leur